

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 juin 2026 à 17 h 30

### Administration Générale

#### 05. Modification de la composition du Comité de surveillance du centre hospitalier

Monsieur le Maire donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La représentation de la commune par un ou plusieurs élus dans un organisme extérieur permet d'assurer la défense des intérêts communaux dans le cadre des compétences, projets et partenariats conduits à l'échelle intercommunale ou institutionnelle.

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal procède à la désignation de ses représentants au sein des organismes extérieurs dans lesquels la commune siège, dans les conditions prévues par les textes ou statuts propres à chacun de ces organismes.

Vu l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les articles R.6143-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la délibération du Conseil municipal du 7 avril 2026 portant désignation des représentants de la commune au sein du comité de surveillance du centre hospitalier ;

Considérant qu'aux termes des statuts et règles de représentation applicables au dit organisme, la commune de Vire Normandie ne dispose que d'un seul siège de représentant titulaire et qu'aucun siège de suppléant n'est prévu ;

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de veiller à la conformité des désignations opérées avec les dispositions statutaires régissant les organismes extérieurs au sein desquels la commune est représentée ;

Il est rappelé que, par délibération du 7 avril 2026, avaient été désignés :

- Monsieur Pascal Martin et Madame Nicole Desmottes en qualité de titulaires ;
- Monsieur Patrice Marchand en qualité de suppléant.

Toutefois, cette composition excède le nombre de sièges effectivement attribués à la commune par l'organisme concerné. Il convient donc de procéder à une régularisation de la délibération précitée afin de mettre la représentation de la commune en conformité avec les dispositions statutaires applicables.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20260615-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/06/2026  
Publication : 15/06/2026

Délibération n°2026/06/05/05 du 5 juin 2026 à 17 h 30



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'adopter à l'unanimité le vote au scrutin ordinaire à main levée
- De retirer Madame Nicole Desmottes de la liste des représentants titulaires ;
- De retirer Monsieur Patrice Marchand de la liste des représentants suppléants ;
- De confirmer Monsieur Pascal Martin en qualité d'unique représentant titulaire de la commune au sein de l'organisme concerné.

Syndicats et autres organismes	Rôle et fondement	Délégué titulaire	Vote
Comité de surveillance du centre hospitalier	Article L6143-5 du code de la santé publique	Pascal MARTIN	

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	47	08
Vote Pour	47	08
Vote Contre	0	0
Abstentions	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

Dimitri RENAULT



Pascal MARTIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20260615-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/06/2026

Publication : 15/06/2026

Délibération n°2026/06/05/05 du 5 juin 2026 à 17 h 30

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 39

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 08

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : 08

Nombre de membre absent : 0

Le 5 juin 2026 à 17 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Pascal MARTIN, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 29 mai 2026.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 29 mai 2026.

Dimitri RENAULT a été nommé secrétaire de séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Ange CORDIER
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUTARD Eddy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DANNET Franck	<input checked="" type="checkbox"/>			
DEMÉ Didier	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
GAULTIER-ANGER Laurence		<input checked="" type="checkbox"/>		Régis PICOT
GHEWY Raphaël		<input checked="" type="checkbox"/>		Jacques SALLARD
GOËTHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
GUEDJ Marie-Line	<input checked="" type="checkbox"/>			
GUILBERT Maïlys		<input checked="" type="checkbox"/>		Hélène LEPRINCE
KINIC Pascale	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE ROUX Cyril	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEBRUN Sébastien	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEPRINCE Hélène	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEPRINCE Patrice	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARIE Jérémie	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20260605-05-05

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/06/2026

Publication : 15/06/2026

Délibération n°2026/06/05/05 du 5 juin 2026 à 17 h 30

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

MARIE Karine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
MIGHURDITCHIAN Patricia	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Adeline	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile		<input checked="" type="checkbox"/>		Lucien BAZIN
MORIN Philippe		<input checked="" type="checkbox"/>		Pascal MARTIN
MORVAN Carolina		<input checked="" type="checkbox"/>		Régine RENAULT
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
PAIN Violaine	<input checked="" type="checkbox"/>			
PÉCOT Didier	<input checked="" type="checkbox"/>			
PELÉ Jocelyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
PORÉE Alexandre	<input checked="" type="checkbox"/>			
POULLARD Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
RIVOALLAN Mary	<input checked="" type="checkbox"/>			
RIZI Daniel	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROCAMORA Guillaume		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
SALLARD Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
SCHARTNER Isabelle	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20260615-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/06/2026  
Publication : 15/06/2026

Délibération n°2026/06/05/05 du 5 juin 2026 à 17 h 30

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.